

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
Date de la première parution: 10/29/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit**Autres moyens d'identification**

Code du produit 50002517

Numéro d'enregistrement de produit 34385

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Peut être utilisé comme insecticide seulement.

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**Fabricant**

FMC of Canada Ltd
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON, L5N 7Y2
SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur**Numéro de téléphone en cas d'urgence**

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)
1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)

Urgence médicale:
All other countries: +1 651 / 632-6793 (Collect)
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation des voies respiratoires : Sous-catégorie 1A

Cancérogénicité : Catégorie 2

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
 Date de la première parution: 10/29/2021

Déclarations sur les risques : H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
 P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention:

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Chlorantraniliprole	Chlorantraniliprole	500008-45-7	$\geq 30 - \leq 50$ *
propane-1,2-diol	propane-1,2-diol	57-55-6	$\geq 1 - < 5$ *
glycerol	glycerol	56-81-5	$\geq 1 - < 5$ *
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether	Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether	9038-95-3	$\geq 1 - < 5$ *
Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts	Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts	68425-94-5	$\geq 1 - < 5$ *
palygorskite	palygorskite	12174-11-7	$\geq 0.1 - < 1$ *

Coragen MaX Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/10/2022
1.6	01/10/2022	50002517	Date de la première parution: 10/29/2021

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.
Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Susceptible de provoquer le cancer.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
- Moyens d'extinction inadéquats : Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Oxydes de carbone

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
 Date de la première parution: 10/29/2021

Composés halogénés

- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Assurer une ventilation adéquate.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers. Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
 Date de la première parution: 10/29/2021

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
propane-1,2-diol	57-55-6	LMPT (Vapeur et aérosol)	50 ppm 155 mg/m3	CA ON OEL
		LMPT (aérosol)	10 mg/m3	CA ON OEL
glycerol	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
palygorskite	12174-11-7	VEMP	1 fibres/cm3	CA QC OEL

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
Date de la première parution: 10/29/2021

produit.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : suspension

Couleur : blanc

Odeur : savonneuse

pH : env. 6.5

Point d'éclair : > 100 °C

Densité : 1.2623 g/cm³ (23.3 °C)

Masse volumique apparente : env. 1.25 g/cm³

Solubilité
Solubilité dans l'eau : dispersable

Température de décomposition : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Viscosité
Viscosité, cinématique : 325.5 mm²/s (23.1 °C)
274.6 mm²/s (43.5 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur.

Produits incompatibles : Acides forts et bases fortes

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
Date de la première parution: 10/29/2021

Oxydants

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.16 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Estimation de la toxicité aiguë: 7.73 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Remarques : irritation légère

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Remarques : Irritation modérée des yeux

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Produit:

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
Date de la première parution: 10/29/2021

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Chlorantraniliprole:**

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-
fère, in vitro
Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Échange de chromatide sœur dans la moelle
osseuse chez les mammifères
Espèce: Souris
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif
- Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un
mutagène des cellules germinales.

propane-1,2-diol:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus
Espèce: Souris
Résultat: négatif

glycerol:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse
Résultat: négatif

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:

- Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible
- Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Composants:**Chlorantraniliprole:**

- Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
NOAEL : 805 - 1,076 mg/kg p.c./jour
Méthode : Directives du test 453 de l'OECD

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
 Date de la première parution: 10/29/2021

Résultat : négatif

Espèce : Souris, mâle et femelle
 Voie d'application : Oral(e)
 Durée d'exposition : 18 mois
 NOAEL : 158 - 1,155 mg/kg p.c./jour
 Méthode : Directives du test 453 de l'OECD
 Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

propane-1,2-diol:

Espèce : Rat
 Voie d'application : Oral(e)
 Durée d'exposition : 2 années
 Résultat : négatif

glycerol:

Espèce : Rat
 Voie d'application : Oral(e)
 Durée d'exposition : 2 years années
 Résultat : négatif

palygorskite:

Cancérogénicité - Évaluation : Évidence restreinte de cancérogénicité lors d'études chez des animaux

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Chlorantraniliprole:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations
 Espèce: Rat, mâle et femelle
 Voie d'application: Oral(e)
 Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 20,000 ppm
 Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 20,000 ppm
 Méthode: Directives du test 416 de l'OECD
 Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Pré-natal
 Espèce: Rat
 Voie d'application: Oral(e)
 Durée d'un traitement unique: 6 - 20 d
 Toxicité maternelle générale: NOEL: 1,000 mg/kg p.c./jour
 Toxicité pour le développement: NOEL: 1,000 mg/kg p.c./jour
 Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
 Résultat: négatif

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
Date de la première parution: 10/29/2021

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme toxique pour la reproduction

propane-1,2-diol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: étude sur la toxicité du système reproducteur et du développement
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

glycerol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Donnée non disponible

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Chlorantraniliprole:**

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

palygorskite:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
Date de la première parution: 10/29/2021

Toxicité à dose répétée**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEL : 1188 - 1526 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 days
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

propane-1,2-diol:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 1,700 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 Years

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 1,000 mg/kg
LOAEL : 160 mg/kg
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 90 Days

glycerol:

Espèce : Rat
LOAEL : 1 mg/kg
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 14 d
Dose : 0, 1, 1.93, 3.91 mg/L
Symptômes : irritation des voies respiratoires, Décès

Espèce : Rat
NOAEL : 0.165 mg/l
LOAEL : 0.662 mg/l
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 13 w
Dose : 0, 0.033, 0.165, 0.662 mg/L
Symptômes : irritation des voies respiratoires

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Le mélange n'a pas de propriétés associées avec le risque d'aspiration.

Autres informations**Produit:**

Coragen MaX Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/10/2022
1.6	01/10/2022	50002517	Date de la première parution: 10/29/2021

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:**Chlorantraniliprole:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 13.8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0116 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 2 mg/l
Durée d'exposition: 120 h

CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): > 2 mg/l
Durée d'exposition: 14 d

NOEC (Lemna gibba (lentille d'eau)): 2 mg/l
Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton)): 1.28 mg/l
Durée d'exposition: 36 d

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.110 mg/l
Durée d'exposition: 28 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00447 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Apis mellifera (abeilles)): >0.005
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): >0.0274
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par contact

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg

CL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
 Date de la première parution: 10/29/2021

propane-1,2-diol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 40,613 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Mysidopsis bahia (Mysis)): 18,800 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 34,100 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 13,020 mg/l
 Durée d'exposition: 7 d

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida): > 20,000 mg/l
 Durée d'exposition: 18 h

glycerol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): 885 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,955 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 2,900 mg/l
 Durée d'exposition: 192 h

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida): 10,000 mg/l
 Durée d'exposition: 16 h

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,200 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h

Residues (pétroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson zèbre): > 10 - 100 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
 Date de la première parution: 10/29/2021

les autres invertébrés aquatiques		Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	EC10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 21 d Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Persistence et dégradabilité**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable.
Stabilité dans l'eau	:	Demi-vie de dégradation (DT50): 10 d pH: 9

propane-1,2-diol:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 23.6 % Durée d'exposition: 64 d Méthode: Directives du test 306 de l'OECD
------------------	---	--

glycerol:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 94 % Durée d'exposition: 24 h
------------------	---	---

Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable.
------------------	---	-------------------------------------

Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts:

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable. Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
------------------	---	---

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
Date de la première parution: 10/29/2021

lares

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 15

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.86 (20 °C)
pH: 7

propane-1,2-diol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.07

Mobilité dans le sol**Composants:****Chlorantraniliprole:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 244 - 464
Remarques: immobile

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté comme un produit non-utilisé.

Coragen MaX Insecticide

Version 1.6 Date de révision: 01/10/2022 Numéro de la FDS: 50002517 Date de dernière parution: 01/10/2022
 Date de la première parution: 10/29/2021

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

No. UN : UN 3077
 Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
 (Chlorantraniliprole)
 (Chlorantraniliprole)
 Classe : 9
 Risque subsidiaire : ENVIRONM.
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077
 Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
 (Chlorantraniliprole)
 (Chlorantraniliprole)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : Miscellaneous
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956
 Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

No. UN : UN 3077
 Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
 (Chlorantraniliprole)()
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9
 EmS Code : F-A, S-F
 Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

No. UN : UN 3077
 Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
 (Chlorantraniliprole) (Chlorantraniliprole)
 Classe : 9
 Groupe d'emballage : III
 Étiquettes : 9
 Code ERG : 171
 Polluant marin : oui (Chlorantraniliprole)

Coragen MaX Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/10/2022
1.6	01/10/2022	50002517	Date de la première parution: 10/29/2021

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NPRI Composants : ethylbenzene

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	:	En conformité avec les inventaires
TSCA	:	Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AICS	:	Non en conformité avec les inventaires
DSL	:	Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes. 3-BROMO-4'-CHLORO-1-(3-CHLORO-2-PYRIDYL)-2'-METHYL-6'-(METHYLCARBAMOYL)-1H-PYRAZOLE-5-CARBOXANILIDE ACTI-GEL 208 (ACTIVE MINERALS)
ENCS	:	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	:	Non en conformité avec les inventaires
KECI	:	Non en conformité avec les inventaires
PICCS	:	Non en conformité avec les inventaires
IECSC	:	Non en conformité avec les inventaires
NZIoC	:	Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet d'autres abréviations**

CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

Coragen MaX Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/10/2022
1.6	01/10/2022	50002517	Date de la première parution: 10/29/2021

	minants de l'air
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	: Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de



Coragen MaX Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/10/2022
1.6	01/10/2022	50002517	Date de la première parution: 10/29/2021

FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

Préparé par:

FMC Corporation

FMC Logo - Trademark of FMC Corporation

© 2021 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique